

## **Discours de Marlène Schiappa, adjointe au maire du Mans, déléguée à l'Égalité 88<sup>e</sup> congrès national de la LDH, Le Mans, dimanche 24 mai 2015**

Bonjour à vous, Mesdames, Messieurs, chers membres de la Ligue des droits de l'Homme,

Au nom du Maire du Mans, Jean-Claude Boulard, qui m'a demandé de le représenter ici ce matin, je vous souhaite la bienvenue pour ce deuxième jour et je vous remercie d'avoir choisi Le Mans pour votre 88<sup>ème</sup> Congrès annuel de la Ligue des droits de l'homme.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir des congrès dans notre ville, mais je dois avouer qu'en tant qu'adjointe au Maire déléguée à l'égalité et la lutte contre les discriminations, je suis particulièrement heureuse que se tienne au Mans cette année celui de la Ligue des droits de l'Homme.

C'est dans les droits de l'Homme que se croisent toutes les luttes contre les discriminations, la Ligue des droits de l'Homme est au carrefour, et au cœur des combats pour l'égalité.

La Ligue des droits de l'Homme a une longue histoire sarthoise et mancelle. En témoignent les nombreuses rues de la ville du Mans portant les noms de ligueurs.

Le premier communiqué de presse faisant état d'une LDH au Mans date de l'an 1900, Messieurs Cottreaux et Mercier l'ont partagé avec nous et je les en remercie, ce communiqué mentionne une « lutte contre le cléricalisme, le nationalisme, pour la séparation de l'Église et de l'État. » La création de la LDH au Mans a été fortement appuyée alors par Louis Crétois, président de la Libre Pensée – et je salue les camarades libre-penseurs notamment bien sûr ceux du groupe Louis Crétois présents dans la salle.

Je le souligne, car elles ne sont pas si nombreuses, par les temps qui courent, les organisations qui affirment leur combat contre le cléricalisme, les cléricalismes, la doctrine sociale de l'Église, et encore 100 ans après pour la défense de la laïcité de l'État telle que définie par la loi de 1905 et son article 2 : L'État ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte.

La liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou de ne pas pratiquer, sans être inquiété pour cela.

Au Mans, en Sarthe, la Ligue des droits de l'Homme tient un rôle majeur dans le débat public mais aussi dans la défense concrète des individus.

Tant de droits ont été défendus et sont encore défendus par la Ligue des droits de l'Homme. Notre histoire lui doit tant de choses...

Et tant de droits restent à conquérir ! Tant de fois nous avons besoin de faire appel à la Ligue des droits de l'Homme pour les rappeler et les défendre.

Dans le monde, le droit de ne pas être condamné à mort, et je pense bien sûr à Georges Ibrahim Abdallah, à Mumia Abu Jamal, à Asia Bibi... et à tant d'autres. Le droit d'affirmer en France qu'on ne tue pas au nom de la République française, ce qui passera, nous y croyons, vous nous le direz après votre résolution de l'après-midi, par la réhabilitation des fusillés pour l'exemple !

Guerre à la guerre !

Guerre à la guerre aussi en Palestine, où la paix passera par le droit des peuples à l'autodétermination.

Le droit de ne pas mourir noyé parce que l'on essayait simplement de rejoindre l'Europe. Comme s'il y avait une fraternité sous conditions ! Comme si une nationalité était supérieure à une autre, apte à décréter qui doit vivre ou mourir !

Et j'ajoute à ces droits, à dessein : le droit d'acquérir librement la nationalité française.

Mais aussi, parmi les autres droits à conquérir, restent notamment ceux des personnes transidentitaires, le droit à une fin de vie dans la dignité, et bien évidemment, les droits des femmes qui, s'ils sont acquis sur le plan législatif, n'en demeurent pas moins fragiles.

La Ligue des droits de l'Homme, c'est la ligue des droits de l'Homme, avec une majuscule, des droits humains, des hommes comme des femmes. Le premier Président de la Ligue des droits de l'Homme était un sénateur. Cette semaine nous étions avec une délégation du Mans au Sénat, sur invitation de notre Sénateur Maire Jean-Claude Boulard, nous avons assisté à un colloque organisé pour les 70 ans du droit de vote des femmes. A cette occasion, la première femme sénatrice de France a rappelé ce que demandaient les suffragistes (et non les suffragettes, qui était un terme condescendant et paternaliste) : « Aux hommes tous leurs droits rien de plus, aux femmes tous leurs droits rien de moins. »

Historiquement, Le Mans est une ville qui a été construite par d'anciens esclaves, d'anciens cerfs, récemment libérés. Les valeurs défendues par la Ligue des droits de l'Homme font partie de l'identité du Mans, la LDH a contribué à construire cette identité depuis plus d'un siècle.

Mais bien sûr, ici non plus, tout n'est pas acquis.  
J'ai hésité jusqu'à la dernière seconde, pour savoir si j'allais vous en parler ou pas...  
En parler ça peut être leur faire de la pub, paraît-il.  
Mais le taire, c'est un silence complice.

Alors oui, nous accueillons à bras ouverts le congrès de la Ligue des droits de l'Homme au Mans, car nous, élus républicains – républicains, au sens étymologique du terme, pas au sens sarkozyste du terme- nous élus républicains, avons besoin de la LDH.

Quand en plein conseil municipal, un élu de la République compare homosexualité et zoophilie,  
Quand dans ce même conseil municipal on ose parler « d'élimination massive d'enfants » pour évoquer le droit à l'IVG.

Quand les partis politiques ont tant de mal à mobiliser et à être audibles, la LDH est une boussole indiquant la direction de la Trilogie Républicaine, pour nous marteler pourquoi et pour quoi nous nous engageons.

Et quelle plus belle réponse aux discours de haine que l'organisation ici, au Mans, de votre Congrès ; et la présence ici au Mans de Monsieur Lassana Bathily ?

La France est le pays des droits de l'Homme, et Le Mans est une ville de droits de l'Homme, Mesdames, Messieurs, vous êtes ici chez vous.

Bonne continuation pour votre congrès.  
Salut et fraternité.